

**COMMUNE DE MORAND  
DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE**

**RÉUNION ORDINAIRE  
SÉANCE DU 8 JANVIER 2015**

Le **8 Janvier 2015**, légalement convoqués, les **membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19 heures** à la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de **Monsieur DENIAU Joël Maire**.

**Présents** : M. DENIAU Joël, Maire,

Mmes : BELLOY Karine, DOIDY Mohany, GITTON Christelle,

MM : LE QUÉRÉ Aymeric, LÉBOUC Sylvain, LOISEAU Gérard, LÉGER Laurent, MARTINEAU Jack,

PIGOREAU Gérard, SÉNÉCHAUD Lucien

**Secrétaire de séance** : Mme DOIDY Mohany

**REPRISE DU CAFÉ RESTAURANT MULTISERVICES L'ÉVASION**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a réuni, ce jour, l'assemblée pour décider de la suite à donner à la reprise du café restaurant multiservices l'Évasion.

Deux repreneurs (un couple et un groupe de personnes) s'étaient fait connaître mais seul le groupe a déposé un dossier complet. Monsieur le Maire souligne que la reprise est liée à l'acceptation de la banque du dossier. En conséquence, le conseil doit statuer sur les conditions de reprise et non sur le repreneur en lui-même.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par dix voix pour et une abstention des conditions de reprise suivantes :

- Location du logement social lié au commerce : 300 €/mensuel
- Location du café, restaurant, commerce multiservices : 300€/mensuel avec gratuité pour le premier trimestre.
- Inscription dans le bail fixé par acte notarié que les espaces verts, terrain de boules et les douves restent la propriété de la commune donc ouvert au public en permanence.

Ceci étant fixé, le Conseil décide que la commune fera effectuer un nettoyage du café restaurant multiservices par le Castelrenaudais Insertion. Les repreneurs devront faire eux-mêmes l'agencement.

Des panneaux avertisseurs devront être posés pour la prévention autour des douves

À Morand, le 15 janvier 2015

**Monsieur le Maire  
Joël DENIAU**